

PRÊT À VOUS IMPLANTER ?

CRÉATION STRUCTURE ET DOMICILIATION

Le but est de faciliter la procédure de création d'une structure juridique locale. Ce service comprend également plusieurs étapes pour une implantation efficace sur le territoire hongrois :

Sélection d'un cabinet d'avocat : nous vous aidons à trouver l'avocat conformes à vos besoins, qu'il s'agisse de la langue parlée, de l'expérience, des locaux, des prix ou des services proposés.

Sélection d'un cabinet de comptabilité : nous sélectionnons le cabinet d'expertise comptable qui assurera la gestion de comptabilité de votre société en Hongrie.

Sélection d'une banque : nous nous occupons de la sélection d'une banque dans laquelle vous ouvrirez le compte bancaire de votre société en Hongrie.

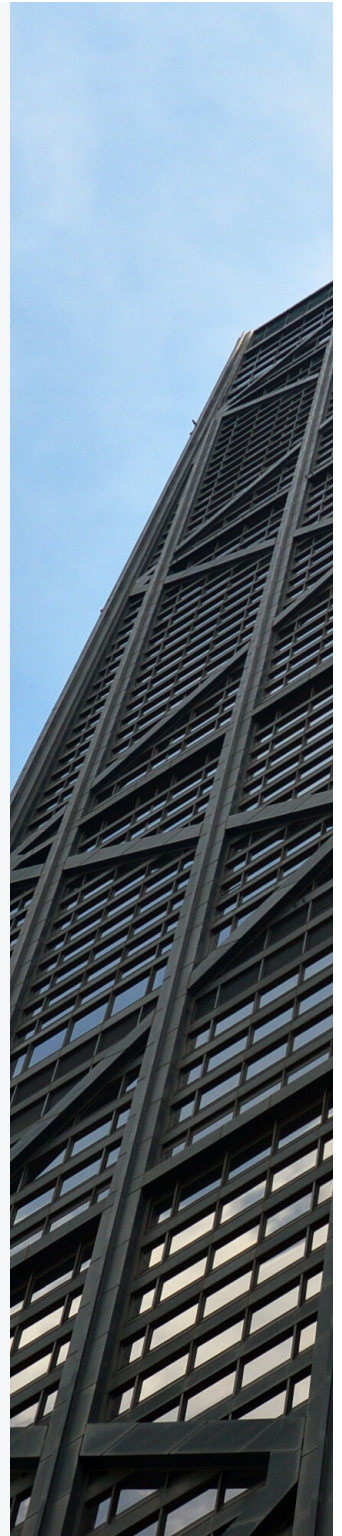
Un accompagnement personnalisé : nous assurons le bon déroulement des rendez-vous organisés avec les cabinets détaillés ci-dessus.

L'accompagnement dans le cadre de la création d'une structure locale peut comprendre l'aide à la réalisation des démarches administratives obligatoires (la demande de numéro fiscal hongrois), l'organisation des rendez-vous ou encore l'interprétation.

Possibilité de domiciliation postale et juridique :

Domiciliation postale : notre chambre vous loue son adresse dans le cadre d'un contrat commercial. Cette adresse postale vous permet de disposer d'une image locale auprès de vos partenaires hongrois.

Domiciliation juridique : Si vous souhaitez créer une structure locale en Hongrie et si vous avez besoin d'une adresse comme siège sociale de votre nouvelle société, notre chambre vous propose son adresse hongroise pour réception, stockage et renvoi des courriers, mais aussi disposition de l'enseigne à l'entrée de notre bureau, transmission des appels téléphoniques et stockage des documents juridiques.



TARIFS

SUR DEVIS